

## SYNAMAP : Nouvelle formation "La sécurité des mains : prévention et protection"

Le SYNAMAP, acteur incontournable du marché de la prévention des risques professionnels et de la protection de l'homme au travail, s'investit quotidiennement dans une démarche d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, devenu un enjeu essentiel pour les entreprises.

Dans cette mission de promouvoir la prévention des risques professionnels, le SYNAMAP met en place une formation dédiée à la sécurité des mains, "premier outil de l'homme" qu'il est indispensable de protéger.

### La formation "Sécurité des mains : prévention et protection", l'expertise à votre disposition

La formation "Sécurité des mains : prévention et protection" proposée par le SYNAMAP permet d'identifier et comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels autour des problématiques de la main.

Un module riche et complet regroupant deux volets importants :

- La prévention des risques professionnels : enjeux et sensibilisation
- La protection de la main : les gants de protection adaptés par types de métiers/risques et la réglementation en vigueur

En tant que représentant des acteurs du marché de la prévention et de la protection des travailleurs et expert du marché des EPI, le SYNAMAP est aujourd'hui le mieux placé pour vous former...

Cette formation, d'une durée d'une journée, est animée par des professionnels experts de la protection de la main. Elle s'adresse aux technico-commerciaux sédentaires ou terrain et assistants des entreprises distributrices d'EPI, animateurs, responsables, ingénieurs sécurité, acheteurs, coordonnateurs SPS, médecins du travail, chefs de produits, responsables de mise sur le marché, préventeurs, membres CHSCT, MSA, CRAM, STT, OPPBTP, collectivités locales et territoriales...

La première session aura lieu le 28 janvier 2013, à la Maison de la Mécanique (39/41 rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie) et d'autres sessions seront organisées au cours de l'année.

Pour plus de renseignements sur la formation et sur les modalités d'inscription, contacter Aminata Ba, chargée de formation du SYNAMAP - 01 47 17 64 36 - aminata@synamap.fr.

#### A propos du SYNAMAP

Organisation interprofessionnelle créée en 1961, le SYNAMAP regroupe des entreprises considérées comme des acteurs directs du marché de la protection de l'homme au travail, fédérant ainsi des fabricants, des distributeurs, mais aussi des sociétés de conseil, des installateurs ou des formateurs.

Le SYNAMAP est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions nationales et européennes, des prescripteurs d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective, mais aussi des entreprises utilisatrices de ces protections.

La vocation première du SYNAMAP est de défendre les intérêts de ses adhérents. Au-delà de cette mission, le syndicat contribue à promouvoir la culture de la protection de l'homme au travail et milite quotidiennement pour la mise en place d'un champ économique harmonisé, stable et respectueux des principes fondamentaux du droit en vigueur.

Le SYNAMAP véhicule et valorise l'image économiquement performante, politiquement responsable et socialement vertueuse de l'industrie dans laquelle évoluent ses adhérents, par le biais d'une politique de communication et de lobbying active.

Parce que sa vocation est d'assurer la défense et la représentation de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes, le SYNAMAP participe aux comités techniques et groupes de travail du CEN – Comité Européen de Normalisation.

Il est également membre de l'European Safety Federation (ESF).

Site Internet : [www.synamap.fr](http://www.synamap.fr)

#### Contact presse

Laure FERRUS  
Responsable communication  
01.47.17.63.68  
lferrus@synamap.fr

#### Contact Formation

Aminata BA  
Chargée de formation  
01.47.17.64.36  
aminata@synamap.fr

